



Marigny Initiatives



MAI 2012
Numéro 179



NUMERO SPECIAL



ASSOCIATIONS





La mairie de MARIGNY vous accueille :

du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

et le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Tél : 02.33.55.15.26 - Fax : 02.33.55.33.76

e-mail : mairie.marigny@wanadoo.fr

site : <http://www.mairie-marigny.com>



Les permanences à la

communauté de communes

Mission Locale : le mardi de 9h à 12 h.

Familles Rurales : le mardi de 17h30 à 18h30.

ACLAM : lundi 14h-16h, mardi et jeudi 10h-12h, 14h-16h.

CDRP : du mardi au vendredi 9h-12h 14h-17h

CLIC : 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois de 9h à 10h30.

CLLAJ : 2^{ème} lundi du mois de 14 h à 17h.

ADMR : mercredi de 10 h à 12h.

Assistante sociale : les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois de 9 h 30 à 11 h 30, prendre RDV avec Mme Moinard - tél : 02.33.77.28.98.

La communauté de communes vous accueille

1 rue Auguste Eudeline :

les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et le mardi de 14 h 30 à 17 h 30.

Tél : 02.33.55.09.60 Fax : 02.33.55.69.80

Site internet : <http://www.12communes.com>

Gendarmerie 02.33.72.57.90

Rue du Général Huebner

ouverture au public : lundi 14h-19h, mardi 16h-18h, mercredi 8h-12h, jeudi 10h-12h, vendredi 14h-16h et samedi 14h-19h.

Maison de retraite 02.33.77.14.77

36 avenue du 13 juin 1944.

Collecte des ordures ménagères, tri sélectif...

Vous avez reçu votre calendrier pour l'année 2012 (sinon demandez-le en mairie).

Respectez les dates de collecte et sortez vos sacs au plus tôt la veille. Ne pas plier les bouteilles plastiques.

Ne mettez pas de verre dans les sacs, des conteneurs sont à votre disposition à la déchetterie.

Ne rien déposer à côté des conteneurs.

Déchetterie

Route de St Sauveur Lendelin

Ouverture : lundi, mercredi et samedi de 9h à 12h et 14h à 18h.

Les permanences à la mairie

Conseiller Général, Mr Gilles Quinquenel : le lundi de 18 h à 19 h.

Service de l'eau et de l'assainissement :

Pour le branchement : contacter la mairie.

Pour le compteur : Saur France

Service clientèle : 02.50.72.40.00

Dépannage : 02.50.72.40.09

Service Soins Infirmiers

A Domicile

22A rue du 13 juin 1944

02.33.72.27.61

Permanence le mercredi de 10h à 11h30

Trésorerie 02.33.55.15.10

34 avenue du 13 juin 1944

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h.

Relais assistantes maternelles "les Lucioles"

02.33.05.23.84 9bis rue des Sports-pôle enfance

Mardi et jeudi de 13h15 à 17h00

La Poste 02.33.77.55.00

14 rue du 8 mai 1945

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h 30.

Levée du courrier à 15 h 30.

Bibliothèque : 02.33.56.81.29

Lundi de 16h45 à 17h45, Mercredi de 10h30 à 12 h et de 14h à 17h, Vendredi de 16h45 à 17h45, Samedi de 10h30 à 12h / Vacances scolaires + juillet et août :

Mercredi de 10h 30 à 12h, Samedi de 10h30 à 12h.

Maison des jeunes rue des Alleux

Mercredi et samedi de 14 h à 18h.

Ouvert pendant les petites vacances scolaires.



Séance du 28 mars 2012

LOTISSEMENT DU 13 JUIN 1944

Compte administratif 2011 :

Monsieur Bernard BRIGNOT se retire, M Yves HEROUARD, Maire-adjoint assure la présidence.

Le conseil municipal approuve le compte administratif 2011 qui laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 120 530.06 € et décide d'inscrire cette somme en recettes de fonctionnement du budget 2012.

Budget 2012 :

Le Conseil Municipal vote le budget 2012 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de :

132 123.00€ en section d'investissement et 264 246.00€ en section de fonctionnement.

L'an deux mille douze, le vingt huit mars à 20h30, les membres du Conseil municipal de la commune de Marigny se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : BRIGNOT Bernard, HEROUARD Yves, OZOUF Didier, LEMAZURIER Fabrice, FAUVEL Véronique, ROBIOLLE Daniel, TURGIS Pierre, HOMMET Bernadette, LEGRAVEREND Jean-Claude, HELAINE Stéphane, MONTAGNE Noël, GARDIE Madeleine, BESSON Huguette.

Absents excusés : GENET Philippe, BOUCHER Patrice, SIMON Bernard, HEUGUET Cédric.

Pouvoirs : M GENET Philippe Didier donne pouvoir à M TURGIS Pierre, M BOUCHER Patrice donne pouvoir à HEROUARD Yves.

Secrétaire de séance : Monsieur Didier OZOUF.



Lotissement du 13 juin 1944



BUDGET COMMUNAL :

Compte administratif 2011 :

Monsieur Bernard BRIGNOT, maire, se retire.
Sous la présidence de Monsieur Yves HE-ROUARD, le conseil municipal approuve le compte administratif 2011 qui laisse apparaître :

- un déficit de 1 334 072.88 € en section d'investissement et
- un excédent de 558 571.98 € en section de fonctionnement.

Le montant des restes à réaliser est de :
2 579 377.00 € en dépenses d'investissement et
de 3 404 000.00 € en recettes d'investissement.
Le besoin de financement est de 509 449.88 €.

Affectation du résultat 2011 :

Le Conseil Municipal décide d'affecter l'excédent de fonctionnement 2011 de 558 571.98 €
comme suit :

- * 509 449.88 € au compte 1068 pour financer le déficit d'investissement.
- * 49 122.10 € au compte 002 en excédent de fonctionnement reporté.



Réalisation 2011-2012 : la nouvelle cantine.



Budget communal 2012 :

Le Conseil Municipal vote le budget 2012 qui s'équilibre à la somme de :

- 1 780 820.00 € en section de fonctionnement
- 4 808 329.00 € en section d'investissement.

Le produit des contributions directes inscrit au budget s'élève à 662 749.00 €. Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition qui sont pour 2012 :

Taxe d'habitation	16.89%
Foncier bâti	20.31%
Foncier non bâti	41.88%
Cotisation Foncière des Entreprises	17.27%

TAXE DES ORDURES MENAGERES : vote des taux.

La commune de Marigny a institué une taxe d'enlèvement d'ordures ménagères avec 2 zones de ramassage.

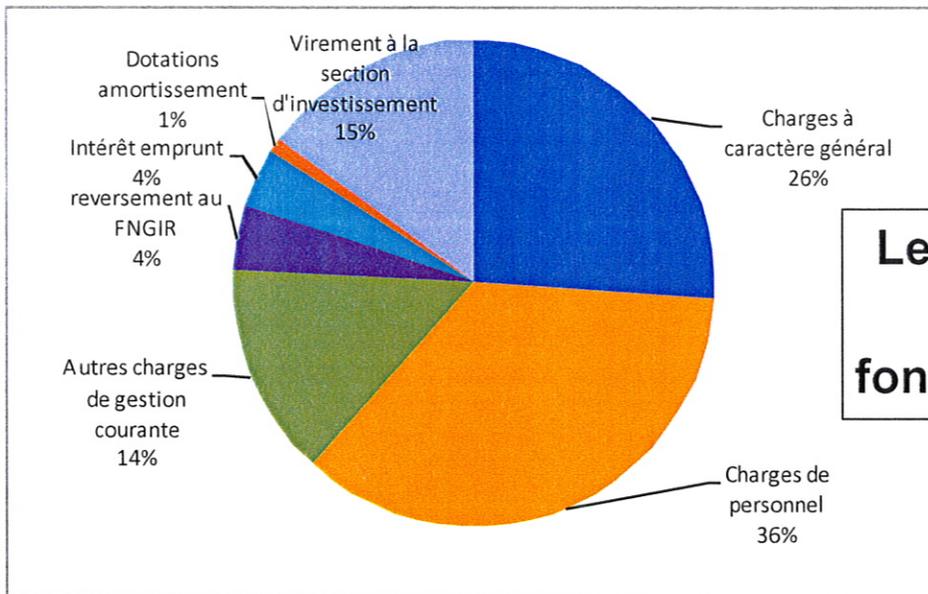
Les bases des 2 zones communiquées par les services fiscaux sont les suivantes :

- Zone urbaine (2 ramassages par semaine) :
1 129 330.00 €
- Campagne (1 ramassage par semaine) :
163 577.00.€.

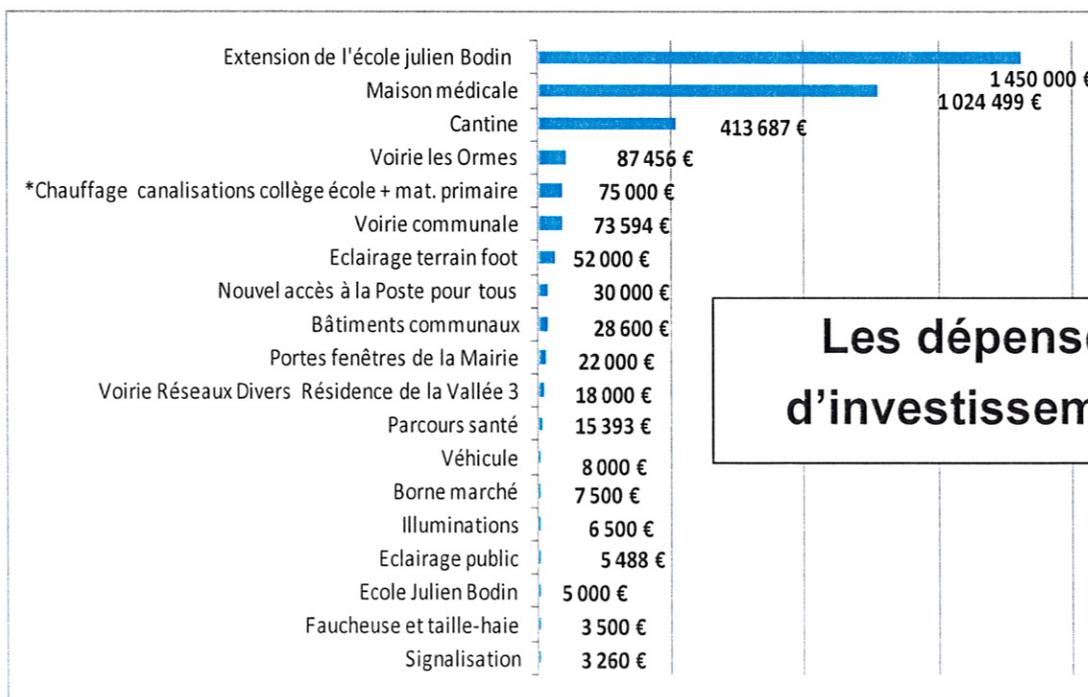
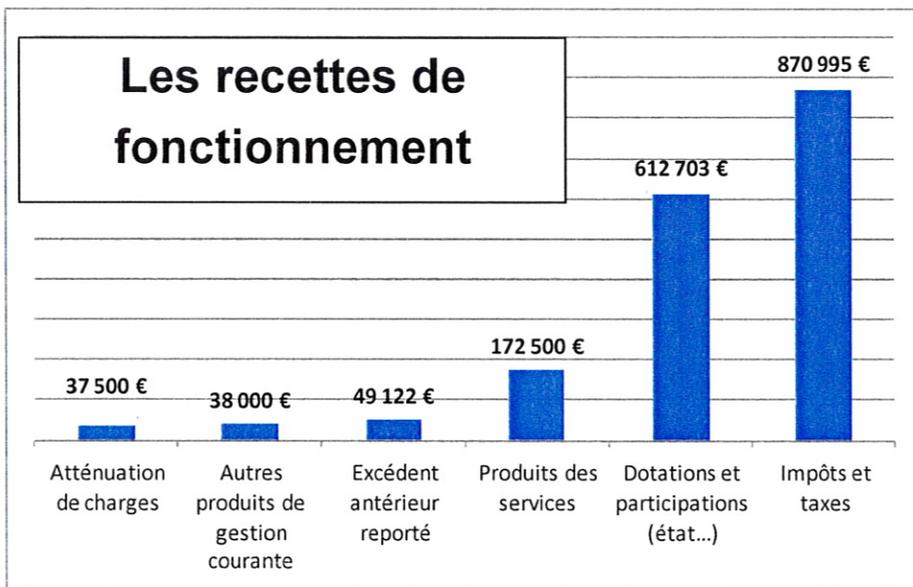
Le produit attendu pour l'année 2012 est de
132 512.00 €

Le conseil municipal vote les taux suivants pour 2012 (inchangés par rapport à ceux de 2011) :

Zone urbaine	10.94 %
Campagne	5.48 %



Les dépenses de fonctionnement



Les dépenses d'investissement

*prévision de raccordement depuis la chaufferie « bois » à poser au collège.



Séance du 09 mai 2012

JURY DES ASSISES : liste préparatoire.

Conformément à l'arrêté de Monsieur le Préfet de la Manche en date du 16 avril 2012, le Conseil Municipal procède au tirage au sort de six noms à partir de la liste électorale.

Ont été tirés au sort :

- Herminie SORIANO
- Rachid LASRI
- Pauline BILLY
- René HOUDARD
- Caroline ROMERO
- Ginette JEANNE

ECLAIRAGE DU TERRAIN DE FOOTBALL : don de l'association ESMLMV.

Monsieur le Maire rappelle qu'un crédit a été ouvert au budget primitif pour l'éclairage du terrain du football annexe du stade Yves Lemazurier.

Il donne lecture du courrier du président de l'association ESMLMV qui souhaite faire un don de 5 000€ à la commune pour participation à ces travaux.

Le conseil municipal accepte ce don et remercie le club.

EXONERATION DE LA TAXE DES ORDURES MENAGERES.

Monsieur Brignot fait part au Conseil Municipal de la demande d'exonération de la taxe d'ordures ménagères des entreprises suivantes :

S.A.R.L Garage Vigot , AGRI DEMETER , S.A.S Monrocq, SCI du Cerf, S.A Techneau, Plast'eau, Agrial, Ouest-Occasions, Chaudreau, VDL (Gaz Bike), CARREFOUR MARKET, Jambons du bocage, SARL Depériers Catherine, SCI LE PRE LAMER (SARL TP GENET), IMPRIMERIE GARLAN, SCI MARIGNY TAXI.

Le Conseil Municipal décide l'exonération de cette taxe pour l'année 2013 et maintient à 200€ le montant du forfait réclamé aux entreprises pour l'année 2013.

L'an deux mille douze, le neuf mai à 20h30, les membres du Conseil municipal de la commune de Marigny se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : BRIGNOT Bernard, HEROUARD Yves, OZOUF Didier, LEMAZURIER Fabrice, FAUVEL Véronique, GENET Philippe, HOMMET Bernadette, LEGRAVEREND Jean-Claude, BOUCHER Patrice, HELAINE Stéphane, MONTAGNE Noël, GARDIE Madeleine, BESSON Huguette, HEUGUET Cédric.

Absents excusés : ROBIOLLE Daniel, TURGIS Pierre, SIMON Bernard.

Pouvoir : M TURGIS Pierre donne pouvoir à M GENET Philippe

Secrétaire de séance : Monsieur Didier OZOUF.



CREATION D'UNE MAISON PLURIDISCIPLINAIRE DE SANTE :

Autorisation de dépôt de la demande de permis de construire.

Monsieur Brignot présente le dossier de permis de construire.

La commune étant maître d'ouvrage, il appartient au conseil municipal d'autoriser le Maire à déposer les demandes d'autorisation prévues par le code de l'urbanisme auprès des services compétents et à constituer les dossiers nécessaires à ces procédures.

Le conseil municipal :

- approuve le dossier de demande de permis de construire,
- autorise Monsieur le Maire à déposer la demande de permis de construire relative à la *création d'une maison pluridisciplinaire de santé* - et à signer toutes pièces nécessaires en rapport avec cette demande .

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Monsieur Burnouf, kinésithérapeute, se retire du projet.



Demande de subvention au titre des fonds européens (Feder –Feader-Leader).

Monsieur Le Maire rappelle que le conseil municipal a approuvé l'avant projet définitif par délibération en date du 8 février 2012.

Le coût de l'opération est le suivant :

	MONTANT € H.T
ACQUISITION LOCAL	304 300.00
TRAVAUX	947 700.00
MAITRISE D'OEUVRE	85 293.00
CONTROLE TECHNIQUE	3 780.00
MISSION SPS	2 570.00
CONSULTATION	2 000.00
TOTAL	1 345 643.00

L'aménagement comprend 11 cabinets sur une surface de 533.99m² et 269.19m² de services communs.

Monsieur le Maire propose de fixer le montant du loyer mensuel des cabinets médicaux comme suit :

6.50€ HT par m² hors charges.

Le début des travaux est prévu courant 2^{ème} semestre 2012 pour une livraison prévue en septembre 2013.

Le conseil municipal approuve le projet présenté et afin de pouvoir concrétiser ce projet autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention au titre des fonds européens .

PERSONNEL : augmentation de la durée de travail .

Monsieur le Maire rappelle que la durée du poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe actuellement occupé par Madame Sophie PETIAU est de 20 heures hebdomadaires et propose de le porter à 30 heures à compter du 1^{er} septembre 2012.

Le comité technique paritaire consulté a donné un avis favorable. Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité donne son accord.

EXTENSION DE L'ECOLE JULIN BODIN : Avenants.

Le lot n° 2 gros œuvre a été attribué à l'entreprise DUVAL de Coutances.

L'avenant n°2 a pour objet la modification de la façade Est pour création du bureau de direction.

Le lot n° 6 menuiseries extérieures a été attribué à l'entreprise SARL LE-CARDONNEL de Carantilly.

L'avenant n°1 a pour objet la modification des châssis compris la façade Est pour création du bureau de direction.

Le lot n° 4 couverture zinc et ardoise a été attribué à l'entreprise SARL BROCHARD-HERNANDEZ de La Haye du Puits.

L'avenant n°1 a pour objet les travaux supplémentaires de démoussage de toiture et la pose d'un store supplémentaire sur Velux existant dans la classe maternelle 4.

Le lot n° 3 ossature-charpente a été attribué à l'entreprise CPL BOIS de Bayeux.

L'avenant n°1 a pour objet des travaux supplémentaires de bardage sur pignon ouest de la maternelle

Le Lot n°7 menuiseries intérieures-plâtrerie, a été attribué à l'entreprise SARL MENUISERIE FRANCOISE de Torigni sur Vire.

L'avenant a pour objet une moins-value sur plafond (remplacement du plafond gyptone par plafond standard) et une plus-value pour renforcement du degré coupe-feu de la charpente à la demande du bureau de contrôle.

Le Lot n° 9 carrelage faïence a été attribué à l'entreprise FAUTRAT BTP de Lessay.

L'avenant a pour objet le remplacement du carrelage Technolito par le carrelage New York et suppression de la sous-couche acoustique dans les combles existants.

Le lot 14 plomberie sanitaire chauffage ventilation a été attribué à l'entreprise HOUSSET CPES de Condé sur Vire.

L'avenant a pour objet l'installation d'un chauffe eau de 30 litres au rez-de-chaussée de la maternelle et la modification du chauffage existant.

LOT	Désignation	ENTREPRISE	Marché Initial HT	Avenant N°1 HT	Modification en %	Nouveau montant HT
2	Gros œuvre	DUVAL	398 762.31€ Avenant n°1 +19 641.60 €	avenant n°2 + 2 989.00 e	5.68%	421 392.91 €
6	Menuiseries extérieures	Sarl LECARDONNEL	95 603.00€	- 9 370.00€	- 9 .80%	86 233.00€
3	Ossature bois charpente	CPL BOIS	77 235.71€	+ 1701.51€	+ 2.20%	78 937.24 €
4	Couverture zinc	Sarl BROCHARD-HERNANDEZ	40 401.51€	+ 8 369.00€	+ 20.71%	48 770.51€
7	Menuiseries intérieures plâtrerie	FRANCOISE	149 399.50€	- 1 645.78€	- 0.92%	148 023.83€
9	Carrelage faïence	FAUTRAT BTP	78 020.19€	- 667.05€	- 0.85%	77 353.14€
14	Plomberie chauffage	HOUSSET CPES	128 116.20€	+ 1 072.28	+ 0.84%	129 188.48

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à signer ces avenants.

LOTISSEMENT DU 13 JUIN 1944 : lot 1 avenant n°1.

Le lot n° 1 terrassement voirie a été attribué à l'entreprise BOUTTE de Condé sur Vire.

L'avenant n°1 a pour objet l'aménagement de l'entrée du lotissement..

Le montant du marché est modifié comme suit :

LOT	Désignation	ENTREPRISE	Marché Initial	Avenant N°1 HT	Modification en %	Nouveau montant HT
1	Terrassement voirie	BOUTTE	102 503.00€	+ 11 750.00€	+ 11.46%	253.00€

Le conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 avec l'entreprise BOUTTE.

QUESTIONS DIVERSES



Commémoration de l'opération Cobra :

Les Anciens Combattants du canton de Marigny invitent le conseil municipal à la cérémonie du 2 juin à 9h30 place du Docteur Guillard en présence d'un vétéran américain et d'un parachutiste allemand ayant participé l'un et l'autre en juillet 1944 à l'opération Cobra.

Ancienne cantine :

Elle sera louée prochainement à l'entreprise « Copynew » 700 €/mois, dans l'attente de la construction de leur bâtiment dans la zone de la Chesnée.

Elections législatives :

Le bureau de vote est arrêté pour les 10 et 17 juin prochains.

Portes ouvertes à
l'école maternelle
Julien Bodin

Le vendredi 22 juin
de 17h à 19h.

Spécial associations

APE Julien Bodin.



L'association vous invite à venir participer à
l'apéro concert du vendredi 1er juin

à partir de 19 heures.
Restauration sur place.

Entrée gratuite pour tous!

Stade du gymnase (parcours fléché).

Ces pages sont réservées aux associations de Marigny afin qu'elles puissent donner des informations d'ordre pratique (renseignement, célébrations, inscriptions, invitations...)

Attestation de Première Education à la Route (APER)

Dans le cadre de l'acquisition de l'APER « Attestation de Première Éducation à la route », une journée "sécurité routière" est organisée par le bassin de formation le **Mardi 12 juin 2012 de 9h15 à 16h30** sur le réseau routier du canton de Marigny, à l'intention des élèves de CM (9 classes, 200 élèves accompagnés de leurs enseignants et d'adultes bénévoles).

Dans la journée, par groupe de 12, encadrés par des adultes, ils se déplaceront dans le bourg de Marigny pour évaluer leur comportement d'usager de la route.

Badminton

Le BADMINTON LOISIR de l'A.L.M, c'est tous les lundis soir à la salle de sport Dr GUILLARD à 20H30. Cette discipline vous apporte coup d'œil et vivacité de déplacement.
Le BADMINTON LOISIR est ouvert à tous et à tout niveau car il n'y a pas de notion de compétition.

Contact : Mme HENAULT Mélanie : 02 33 56 87 74.

**Le BADMINTON LOISIR de l'A.L MARIGNY
reprendra en septembre 2012**



Les Grandes Vacances des 4/12 ans

Cette année, la « Ruche » de Marigny ouvrira ses portes du lundi 09 juillet au vendredi 31 août 2012.

Retenez dès à présent ces 4 dates pour les inscriptions de vos enfants (à la Communauté de Communes de Marigny) :



mardi 19 juin de 16h00 à 18h30,
mardi 26 juin de 16h00 à 18h30,
samedi 30 juin de 10h00 à 12h00,
et mardi 03 juillet de 16h00 à 18h30.



Comme toujours, des activités variées y seront proposées : piscine, patinoire, bowling, ...sorties surprises ..

1 mini-camp est déjà retenu
(attention : le nombre de places est limité ...) :
**séjour « Plein Air » du 23 au 27 juillet à
St Sauveur le Vicomte**

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez nous joindre aux numéros suivants :

Mme BISSON : 02 33 57 63 50 ou
Mme MONROCQ : 06.30.92.13.80

Club de l'Amitié.

Le club accueille toutes les personnes à partir de 60 ans. Les inscriptions se font en janvier. La cotisation est de 17 € pour 2012.

Le local, rue des Alleux, ouvre ses portes **tous les jeudis à 14 heures** pour différents jeux de société. Tous les 15 jours, a lieu une randonnée au départ de la rue des Alleux. Les autres manifestations : repas, goûters, lotos et concours de belote se déroulent à la salle des fêtes de Marigny.

Le club organise aussi deux sorties d'une journée et un voyage d'une semaine suivant la demande.

Pour tout renseignement s'adresser à :
La Présidente, Mme Mauger : 02. 33. 55. 18. 13
La secrétaire, Mme Tanguy : 02.33.72.21.96



La section propose des cours de danse aux enfants à partir de 5 ans : initiation, classique et Modern' Jazz; pour les adultes un cours de « Body Harmony », gym tonique en musique.

Au mois de juin, les cours de danse vont présenter leurs chorégraphies lors du gala annuel de l'école de danse de Mme Marie-Line Blanchard, leur professeur, diplômée d'état les 8 et 9 juin au théâtre de Saint-Lô.

Les élèves des cours de danse présenteront leurs chorégraphies le 12 juin 2012 lors de la Fête de la Jeunesse.

Les cours ont lieu à la salle des fêtes de MONTREUIL-SUR- LOZON :



mardi 17h30 - 18h30 « *éveil- initiation* » (4-6 ans)

mardi 18h30 -19h30 *Classique*

mardi 19h30 - 20h30 *Modem' Jazz* (9-11 ans)

adultes *Body-Harmony* : mardi 20h30 - 21 h30

mercredi 18h30 -19h30 *Modem' Jazz* (7-9 ans)

mercredi 19h30 - 20h30 *Modem' Jazz* (ados)

TARIFS

enfant/ado : 125€ l'année adulte : 155€ l'année

Réduction de 25€ à partir de 2 personnes d'une même famille.

RENSEIGNEMENTS :

Véronique CHEMIN - 02 33 55 36 47 Familles Rurales : 02 33 05 49 08

email : asso-danse-montreuil@hotmail.fr



Les permanences de l'association

L'association est ouverte pour toutes les demandes, renseignements, inscriptions aux différentes activités proposées le mardi de 17 h 30 à 18 h 30 au bureau de l'Association Familles Rurales, 1, rue du 8 Mai 1945 - MARIGNY.

Tél: 02 33 05 49 08



Fête du bois à l'étang de Marigny.

Samedi 30 juin

20h00 étang de Marigny
grillades partie en musique suivie d'un
FEU de CAMP FARANDOLLES

Dimanche 1er juillet

11h00 ouverture de la fête : **Danse nor-
mande** avec « le pied qui r'mue » place
Westport.

À l'étang : 11h30 à 12h30 **CONCERT** de
l'orchestre de l'école de musique Mari-
gny-Canisy
Restauration possible sur place (sandwichs
et frites- crêpes- bar)

Toute la journée

Plus de **20 stands** sur le bois (sculpteurs,
plantations, construction, filière bois-
énergie, poêle à pellets, ébéniste, humani-
taires, ect...)

Démonstrations de modélisme naval :
Maquettes en bois ; navigation «non
stop».

**Un voyage dans le temps au camp vi-
king :** Les animateurs de l'association
T.H.T.N vous présentent leurs activités: camp
viking, jeux traditionnels normands en bois...

Jeux géants en bois du Bon Sauveur St-Lô



Gymnastique volontaire.

L'Amicale Laïque de Marigny vous propose la possibilité de participer à la gymnastique volontaire sous la direction d'un professeur agréé.

Vous pouvez pratiquer cette discipline tous les jeudis soir de 21H00 à 22H00 à la salle de sport Dr GUILLARD.

CONTACTS :

Mme LEROY Danielle : 02 33 55 17 09

Mme LEPOITEVIN Micheline 02 33 57 18 41

Pochettes surprises vendues sur place,
Nombreux lots...

Dans l'après-midi

Secours de personne avec les chiens
de sauvetage
Mais aussi de la **danse country** avec
«Jolly Jumper »

Présentation par IPE Environnement du
concept novateur en terme de toilettes pu-
bliques écologiques mis en place par la
commune, **les toilettes sèches**

16h00 : conférence et découverte des gîtes de pêche

L'emploi des essences locales, la gestion de
la forêt ou un tour d'horizons de la cons-
truction bois en Basse-Normandie par
Profession bois : Interprofession de la filiè-
re Forêt-Bois de Basse-Normandie
www.professionsbois.com

Gril, bar et crêpes sur place.

Renseignements :

ww.festivaldubois.fr

06.37.03.18.98



- Tu recherches :
- Une activité sportive sympa...
 - Un club convivial où chacun trouve sa place...
 - Un club formateur et compétitif...
 - Des entraîneurs qualifiés...
 - Un club qui te permet d'évoluer selon ton niveau...
 - Un sport qui se pratique à l'abri...

CATEGORIE D'AGE 2012 /2013

Hommes	1995 et avant
Femmes	1996 et avant
Moins de 17 ans Femmes et Hommes	1996 1997 1996
Moins de 16 ans Femmes et Hommes	1997 1998 1999
Moins de 15 ans Femmes et Hommes	1998 1999 2000
Moins de 13 ans Femmes et Hommes	2000 2001 2002**
Moins de 11 ans Femmes et Hommes	2002 2003
Moins de 9 ans Femmes et Hommes	2004 2005
École de Handball	2006 2007

HORAIRES d'entraînements saison 2012 2013

(sous réserve de modifications)

reprise en fonction des catégories et des encadrants

- MARDI :** 17h30 à 19h00 : -13ans garçons et filles et -15ans garçons
MERCREDI : 17h15 à 18h30 : -9ans garçons et filles et Ecole de handball
18h30 à 20h00 : -16ans filles
20h00 à 21h30 : préparation physique garçons et filles
VENDREDI : 19h00 à 20h30 : -17ans garçons et -16ans garçons
20h30 à 22h00 : seniors garçons

En ce qui concerne les seniors féminines, les Marignaises évoluent sous les couleurs de l'ENTENTE COUTANCES-MARIGNY CENTRE MANCHE HANBALL.

Grâce à une convention renouvelable chaque année, chaque club conserve son identité propre et sa vie interne pour les catégories d'âge non concernées par la convention.

Deux équipes sont engagées : l'équipe fanion retrouve le niveau régional pour cette nouvelle saison et la seconde équipe reste au niveau départemental.

Les entraînements ont lieu à Coutances à 20h30 gymnase DES COURTILS et les rencontres de championnat à Marigny, les rencontres des diverses coupes à Coutances.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS :

PIEDAGNEL Francis 02 33 55 73 74, DUBOSQ Sammy 02 33 55 41 50/ 02 33 55 19 83

1963/ 2013 50 ans de l'A.L MARIGNY HANDBALL

Pour fêter les 50 ans du club l'humoriste PAULO sera parmi nous au théâtre de COUTANCES en janvier 2013.



Maison des jeunes.

Tu as entre 9 et 18 ans, viens dans notre maison de jeunes!

Elle est ouverte à tous les jeunes des communes de la communauté de communes de Marigny **le mercredi de 14 h à 18 h et le Samedi de 14 h à 18 h** plus pendant les vacances scolaires.

Accès à notre Maison de Jeunes
Rue des Alleux
50570 MARIGNY
06.37.03.18.98



Marigny Je T'aime.



Marigny Je T'aime est une association pour l'environnement et le fleurissement de la ville de Marigny.

Créée en 1989, l'association qui compte aujourd'hui une trentaine de bénévoles a considérablement évolué.

Dix Sept activités sont proposées : méchoui, choucroute, lotos et cartes de soutiens (pour le financement); concours de quartiers, villages et rues fleuris ; concours amical d'horticulture, verger conservatoire de la pomme, deux potagers des écoliers, la vallée verte, l'art floral, les plantations,..., opération ste Catherine ; travaux dans les chemins, plus de 30 randonnées annuelles, et nos informations sur notre site internet.

L'association, en partenariat avec le tissu associatif, est tournée vers l'environnement afin de valoriser le cadre de vie pour le bien de tous, et de favoriser les liens sociaux..

Bilan des 20 ans :

51 jardinières, 25 tours d'arbres, 34 massifs, 111 balconnières, 2 talus, 5 allées plantées, 8 bancs, 2 tables de pique-niques, 2 tours de pressoir, 1 square, 1 vallée verte,

1 parcours de découverte de la nature, 4 boucles de randonnées, 13 kms de chemins de randonnées, 2 jardins d'écoliers, 1 verger conservatoire de la pomme à couteau, participation sur la ceinture verte, 1 employé communal à plein temps, des animations; des randonnées, des concours,

Un total de 101 590 plants de fleurs, plus de 2 000 vivaces, des arbres, des arbustes, des allées,...

35 bénévoles qui se répartissent les tâches : 13 responsables de quartier, 18 responsables d'activité, **UNE GRANDE FAMILLE.**

Un partenariat important:

APE collège, APE école Julien Bodin, Croqueurs de pommes, Collectif bocage, Ecoles Julien Bodin et Notre-Dame, SEGPA Collège, CDRP, CODERANDO, Le Fayard puis le CIEC, AVRIL, CPIE , IPE Environnement, Agneaux CL, ES Hébécrevon, AAC, association anglophone, CFNH, les vigneronns au naturel, ...la commune, la population, les commerçants et artisans, (pardonnez les oublis) ...

VISITEZ NOTRE SITE INTERNET :

<http://marignyjetaime.free.fr/>

Mémorial Cobra.

Un évènement au Mémorial COBRA à Marigny.

Le 2 juin 2012 aura lieu , au Mémorial COBRA, une rencontre entre un vétéran américain et un parachutiste allemand, ayant participé l'un et l'autre en juillet 44 à l'opération Cobra , dans la région La Chapelle Enjuger-Marigny.

Cette manifestation est organisée à l'initiative de l'Association " Amitié franco – américaine Men of D-DAY" dont le siège est à Caen.

Après tant de larmes et de sang, l'amitié France- Allemagne est un trésor de joie et de bonheur pour le monde entier. Aujourd'hui nos deux pays possèdent et partagent les mêmes valeurs. Nos deux peuples ont vécu les mêmes tragédies, œuvrons maintenant pour maintenir la paix retrouvée.



Le Mémorial COBRA 2, rue des Alleux à Marigny, représente toute cette époque douloureuse au cours de laquelle l'opération COBRA changea le cours de la guerre et, participa aussi à la libération de la France

VIVE la FRANCE et la PAIX dans le Monde!

Le Mémorial COBRA est ouvert au public:

visites libres ou guidées

en avril, mai et septembre le dimanche de 14h30 à 18h30

en Juin, juillet et août Samedi et dimanche de 14h30 à 18h30

Tél: 02.33.56.88.67.- 02.33.56.13.82.- 02.33.56.04.47.--02.33.57.61.92.

Patchwork.

18 personnes adhérentes se retrouvent afin de partager leur passion dans une salle de la mairie pour confectionner des ouvrages à base de petits morceaux de tissus.

Cette activité est proposée **le mardi de 13h30 à 16h30**

(tous les 15 jours).

Pour l'année 2012-2013, les dates seront précisées lors du forum des associations.



Renseignement : Anne-Marie DAOUT 02.33.56.84.29.

Saint-Pierre.

La fête Saint-Pierre organisée par le comité des fêtes de Marigny avec le soutien des habitants, des commerçants et des artisans de Marigny, aura lieu les

23, 24 et 25 juin 2012.

Dés le 22 juin :

Fête foraine

Samedi 23 juin :

Soirée moules-frites

Animation : soirée années 80

Salle des fêtes de Marigny

Tarif : 10 € (adulte) 5 € (enfant)

Réservation : 06.75.34.18.65
Ou 02.33.55.16.61

Dimanche 24 juin :

Braderie

Toute la journée
(sur réservation : 06.32.65.26.43
02.33.05.78.40 – 06.74.27.65.34)

7h : **réveil en fanfare.**

11h : **messe** en musique avec la Lyre marignaise et distribution de pain bénit offert pour les boulangers.

12h : **dépôt de gerbe et vin d'honneur.**

14h30 : **la Lyre marignaise** suivie de deux groupes de musique.

22h30 : **retraite aux flambeaux et feu d'artifice**
sur l'étang de Marigny.

Lundi 25 juin :

À partir de 19 h : **course cycliste**
départementale 1, 2, 3 et 4.

Soirée familiale

Saucisses, grillades, frites.

À partir de 21 h : **tirage au sort** des programmes gagnants.



Solidarité transport.

En partenariat avec la Mutualité Sociale Agricole et l'association Familles Rurales, le Secteur d'Action Gériatologique a mis en place un service appelé « **Solidarité Transport** » sur le territoire de la communauté de communes de Marigny.

Ce service est mis à la disposition des personnes non imposables, dépourvues de moyen de locomotion.

Pourquoi ?

Pour faciliter les déplacements occasionnels, visites médicales, démarches administratives et sociales, visites aux malades.

Quelle sera votre participation ?

L'adhésion annuelle à « Familles Rurales », soit 2 euros au 1^{er} janvier 2012.

Une participation du bénévole aux frais kilométriques, soit 0,30 euros du kilomètre au 1^{er} janvier 2012.



A qui s'adresser ?

Aux chauffeurs bénévoles de chaque commune qui se tiennent à la disposition des personnes qui leur font appel. Il suffit de prendre contact pour la commune de Marigny avec :

M. Michel Adeline : 02.33.55.05.20 ou
M. Gilbert Jamard : 02.33.55.05.38.59

Cette action fonctionne sans aucune subvention et repose uniquement sur le bénévolat. En aucun cas elle ne fait concurrence aux entreprises de transports spécialisées.

Syndicat d'initiative.



Ouverture du syndicat d'initiative le 1^{er} juillet 2012.
Dès la mi-juin : ouverture le mercredi matin et le samedi matin.

Syndicat d'initiative :

Place Westport, 1 rue Auguste Eudeline 50570 Marigny

Tél. : 02 33 55 08 13 Fax : 02 33 55 69 80

Courriel : contact@si-marigny.fr

Téléthon.

Les bénévoles de Familles Rurales ont co-animé cet événement le samedi 3 décembre, malgré la pluie les bénévoles ont vendu saucisses, grillades, pommes de terre en robe des champs et crêpes.

À la fin de la journée, la somme de 577 € a été récoltée et va être reversée au profit de la recherche.



The Association Services.



The Association has as his aims :

- to develop mutual contact with service/ ex service, (military or civilian) interested residents of France.
- to encourage the integration of members into local life, whilst exchanging an understanding of, and encouraging preservations of each other's traditions.
- to initiale friendly links between other associations.
- to raise funds for service related charities

Members hold lunches usnally the third Thursday of each month in friendly relaxed atmospheres in restaurants throughout Manche. All proceeds going to charity.

For further details telephone 02.33.57.31.30 **or write to** James T. Ingoe , La Rivière de haut 50750 St Martin de Bonfossé.

L'association a pour but:

- de développer des contacts entre les services civils ou militaires et les résidents de France.
- d'encourager l'intégration de ses membres dans la vie locale, tout en échangeant et en préservant les traditions de chacun.
- de favoriser les relations amicales entre associations.
- de réunir des fonds de bienfaisance pour les diverses oeuvres (les pompiers, la police, etc.).

Dans une ambiance chaleureuse, les membres se réunissent le troisième jeudi du mois dans des restaurants locaux.

Pour plus de renseignement, vous pouvez contacter James T. Ingoe au 02.33.57.31.30. La Rivière de haut 50750 St Martin de Bonfossé



Union des commerçants et artisans de Marigny

Un peu d'histoire :

L'U.C.A.M est créée en 1985 par M. LESOUQUET Raymond qui fut président pendant 5 ans, Mme DUFAYEL Annick, Mme LEFEVRE et 17 commerçants et artisans adhérents.

L'objectif était de créer une quinzaine commerciale de fin d'année et une animation telle que la brocante du 1^{er} mai.

Ont suivi comme présidents : Mme DUFAYEL Annick (3 ans), Mme LEFEVRE Jacqueline (3 ans), Mme HURTEL Marylène (4 ans), M. LETELLIER Laurent (2 ans), M. CULERON Jean (7 ans), M. FAUVEL Vincent (2 ans).

Aujourd'hui l'U.C.A.M

Co-Présidents : M. DUBOSQ Sammy et M. DARTHENAY Patrick
Vice-Président : M. ONFROY Nicolas
Trésorière : Mme LEMERE Audrey
Secrétaire : Mme HOMMET-LELIEVRE Adèle

A ce jour, l'U.C.A.M réalise la brocante du 1^{er} mai et la quinzaine commerciale de fin d'année.





Association
Pour
l'Environnement et
le Fleurissement
de Marigny



Les membres de l'association « Marigny Je T'aime »
vous proposent leur

méchoui annuel

A l'étang de Marigny

Dimanche 1^{er} juillet 2012

<http://marignyjetaime.free.fr/>

Contactez nous à cette adresse : marignyjetaime@free.fr

Téléphonez 02.33.57.18.41

14€ adultes et 7€ enfants. Apporter son couvert

Ambiance familiale, en complément avec la FETE DU BOIS



Les bénévoles seront heureux de vous accueillir

MARIGNY
1^{er} JUILLET
2012



Fête du BOIS



**Etang de
Marigny**

**animations
découvertes
démonstrations
conférence**

Renseignements :

www.fetedubois.com